

Nouvelles locales du jeudi 18 mars 2010

Justice- Le procès des militaires burundais qui ont servi au sein de l'Amisom en Somalie a repris ce jeudi à Bujumbura. La défense accuse le ministre public d'appliquer le principe de deux poids deux mesures. Elle ne comprend pas pourquoi tous les militaires accusés dans ce procès ne comparaissent pas devant l'auditorat militaire. De son côté le ministre public estime que ces militaires ne sont pas détenus par manque de lourdes charges contre eux, mais leur liberté provisoire en attendant la fin des enquêtes pour statuer sur leurs cas. Notons que ces militaires burundais de l'ancienne mission de paix en Somalie sont accusés d'avoir obéi aux ordres de leurs supérieurs en prenant des armes sans permission et en occupant une position qui a poussé le blocage des activités de l'Amisom en Somalie. Ces militaires réclamaient leur solde accordé par l'Union Africaine (Isanganiro)

Malversation- Le président de l'Olucome Gabriel Rufyiri a annoncé le contenu de l'ordonnance ministérielle du 11 mars 2010 portant rectification des prix des documents tels que le permis de conduire, le passeport et d'autres documents. Selon l'Olucome, le ministre de l'Intérieur Guillaume Bunyoni s'est substitué au législatif car, estime-t-il, il a pris une décision qui revient à l'Assemblée Nationale. Cette organisation demande la suspension de cette ordonnance car même le législatif burundais s'était abstenu sur l'augmentation des prix de ces documents dont les Burundais ont tellement besoin. (Isanganiro/Bonesha/Rpa)

Société- Le conseil national des Bashingantahe a animé une conférence de presse ce jeudi au cours de laquelle son président, Balthazar Habonimana, a demandé aux médias de respecter la déontologie journalistique lors de l'exercice de leur métier combien important surtout en cette période pré-électorale. Il leur a exhorté de suivre et de couvrir objectivement les prochaines échéances électorales. S'exprimant sur la grève des enseignants qui dure depuis bientôt deux semaines, M. Habonimana suggère que son institution puisse jouer la médiation si le corps des enseignants en grève et le Gouvernement l'acceptent. Il exhorte les deux groupes à ne pas sacrifier les intérêts en engageant un bras de fer. (Isanganiro)

Commerce- La Ministre du commerce vient de dévaliser le conseil d'administration de la Sosumo, qui venait de décider la mise à l'écart du directeur agricole, Serges Ndayizeye. Ce directeur du parti Fni était accusé d'avoir acheté du matériel à un prix exorbitant, ce qui aurait causé des manques à gagner énormes, selon les sources de la Sosumo. Cependant, la ministre Euphrasie Bigirimana trouve que la décision du limogeage de ce directeur est en contradiction avec la loi qui sa décision de reconduire ce directeur dans ces fonctions. Pour sa part, Serges Ndayizeye trouve anormale cette décision de l'éjecter de son poste. « Mon limogeage est en dehors de la loi car j'ai été nommé par décret présidentiel, et je devrais être chassé par un décret. » (Isanganiro)

Politique- Le directeur général de l'administration du territoire alerte que certaines formations politiques commencent déjà à faire leur campagne alors que celle-ci n'est permise que deux semaines avant les élections, selon la loi électorale, a-t-il souligné dans une rencontre organisée à l'intention des partis politiques à Bujumbura. Selon le président du PTD Professeur Paul Nkuzimana, il est incompréhensible que les partis au pouvoir le Cndd-fdd et le Frodebu ne se soient pas présentés à cette réunion alors que ce sont ces deux partis qui ont des comptes à rendre car ce sont eux qui composent le gouvernement. (Isanganiro)

Insécurité- Deux bandits de renom originaires de la province de Gitega ont été arrêtés par la population au marché de Nyabusonga à Kinyinya mais l'un d'eux a pu s'échapper. L'autre a été vainement battu jusqu'à ce qu'il rende son âme, a indiqué l'administrateur de cette commune Nsengiyumva. Ces bandits quittaient Gitega la veille des jours du marché de Nyagasonga pour s'y rendre. Ils logeaient chez un certain Melchiade de la sous colline de Nyakiga qui leur servait de relais. Ce dimanche ils avaient volé deux vélos et ont tenté de franchir la frontière pour aller les vendre en Tanzanie. Cependant, la population vigilante des environs les en empêcha et l'un s'est échappé laissant derrière lui son compagnon qui a été tué par la police. (Abp)

Dix personnes ont été brûlées au cours d'un incendie qui s'est produit ce mardi 16 mars à 17 heures dans la station essence Groceries Station Petrol du centre urbain de Cibitoke. Trois d'entre eux seraient dans un état critique, selon des sources médicales de la place. Les opérations pour éteindre l'incendie ont pris pas moins de quatre heures et les flammes ont causé de graves brûlures de 8 personnes. (Abp)